



AVIS PUBLIC

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER
ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023
NOUVELLE DATE : 10 JUIN 2024, 17 H 30**

PRENEZ AVIS que, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, la trésorière adjointe du Service des finances déposera le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023 à la séance extraordinaire du conseil municipal qui se tiendra le **10 juin 2024 à 17 h 30**, en la salle du conseil de l'hôtel de ville de Candiac sis au 100, boulevard Montcalm Nord.

Le présent avis remplace celui publié le 23 avril 2024.

Candiac, le 14 mai 2024

Pascale Synnott, avocate
Greffière et directrice
Services juridiques